

Une plante rare pour le Jura : *asperula glauca* (L.) besser

Autor(en): **Spinner, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **41 (1913-1916)**

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-88591>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UNE PLANTE RARE POUR LE JURA

ASPERULA GLAUCA (L.) BESSER

PAR H. SPINNER, PROFESSEUR

Cette Rubiacée présente un intérêt particulier à divers points de vue. Tout d'abord sa position dans le genre *Asperula* n'est pas encore très nette. En effet, le caractère spécifique le plus apparent qui sépare ce genre des *Galium*, c'est le fait que chez les aspérules, le tube de la corolle doit être au moins aussi long que les dents coronales; or chez l'espèce qui nous occupe, le tube est plus court. C'est pour cette raison que Linné en avait fait *Galium glaucum*, puis que Marschall de Bieberstein la dénomma *Asperula galioides*.

Le fait est que cette belle plante est, pour qui n'est point prévenu, facile à confondre avec *Galium Mollugo* L. Ce n'est que de près qu'*Asperula glauca* se distingue par la couleur bleuâtre de son feuillage et la teinte plus pure de ses fleurs.

Le nom de *Galium glaucum* L. se retrouve dans les ouvrages suivants : LAMARCK, *Flore française*, 1798; ROTH, *Tentamen Floræ Germanicæ*, 1788; HOFFMANN, *Flora Germanica*, 1800; LAMARCK et DE CANDOLLE, *Flore française*, 1805; GRENIER et GODRON, *Flore de France*, 1852.

Asperula galioides M. B. est employé par : GAUDIN, *Flora helvetica*, 1828; MUTEL, *Flore française des herborisations*, 1835; KOCH, *Synopsis Floræ Germanicæ et helvicæ*, 1843; GODET, *Flore du Jura*, 1852; DUCOMMUN, *Taschenbuch für den Schweizer Botaniker*, 1869; ARCANGELI, *Compendio della Flora italiana*, 1882; NYMAN, *Conspectus Floræ Europææ*, 1878-1882; GIBELLI, *Compendio della Flora italiana*, 1886; ROUY, *Flore de France*, 1903; BONNIER, *Flore complète de France*, 1907; GARCKE, *Illustrierte Flora von Deutschland*, 1912.

Enfin, l'appellation d'*Asperula glauca* Bess. est utilisée par : SCHMALHAUSEN, *Flore de la Russie moyenne et méridionale*, 1877; GREMLI, *Flore de la Suisse*, 1898; GRADMANN, *Pflanzenleben der Schwäbischen Alb*, 1900; SCHINZ und KELLER, *Flora der Schweiz*, 1913; HEGI, *Illustrierte Flora von Mittel-Europa*, 1914.

D'après Rouy, *Asperula glauca* se rencontre dans l'Europe centrale et orientale, en Asie Mineure, en Arménie, au Caucase et en Sibérie.

D'après Hegi et Nyman en voici la distribution européenne : Espagne (Castille, Aragon, Catalogne); France (sauf le Nord et le Nord-Est, d'après Bonnier); Belgique (rare); Allemagne (sauf le Nord); Suisse (très rare); Italie continentale; Autriche-Hongrie; Balkans (sauf la Grèce et la Macédoine); Russie moyenne et méridionale.

Asperula glauca est un type parfaitement xérophile. Des plateaux de l'Asie occidentale, elle a passé dans la péninsule balkanique et dans les steppes pontiques, puis de là en Italie et en Hongrie, et enfin s'est irradiée jusqu'aux régions soumises au climat atlantique humide qui l'a arrêtée. Partout, elle se rencontre de préférence sur les rochers calcaires, sur les coteaux pierreux ensoleillés; toutefois Lamarck et de Candolle disaient: lieux pierreux et ombragés.

En Suisse, la plante paraît s'être introduite par deux routes, la voie danubienne et la voie rhodanienne.

Elle abonde dans le Jura souabe et de là a pénétré par Bâle, Schaffhouse, la vallée du Rhin qu'elle a remontée jusqu'à Coire, Reichenau et Tiefenkastel. En France, on la rencontre surtout au Midi, dans le Dauphiné, le Lyonnais; elle est remontée le long du Rhône par Genève, jusqu'à Aigle et dans le Valais central. Des irradiations se sont produites et, aujourd'hui, la plante très sporadique, souvent fugace, a été vue à Berne, à Zurich, à Berthoud, à Fribourg, au pied du Pilate. Le long du Jura, entre le Léman et Schaffhouse elle n'a été signalée qu'à Granges et à Neuchâtel.

Un peu partout, on a parlé de stations adventives. Qu'en est-il pour les nôtres? Et tout d'abord où se trouvent-elles? M. Eug. Sire, mort en 1913, nous certifiait qu'il en connaissait plusieurs sur le versant méridional de Chaumont, mais n'en donna jamais la position précise. La première qui fut scientifiquement contrôlée se trouvait aux Cadolles, sur Neuchâtel où M. Jordan, pharmacien, la découvrit vers 1900. Elle se trouvait à environ 585 m. d'altitude, sur un coteau sec, à sol argilo-sablo-calcaire, d'origine morainique, dans un pâturage exposé au soleil et fauché chaque année. En 1905, il n'y avait plus qu'une touffe de la plante et en 1907 tout avait disparu. Le verger des Cadolles est fréquenté par un public toujours plus nombreux, et *Asperula glauca* se trouvait malheureusement sur un des nombreux sentiers que les promeneurs traçent dans le pré.

Je croyais donc devoir rayer la plante du nombre des espèces neuchâtelaises.

Mais, en 1913, étudiant la florule de la colline du Chanet, je la retrouvai en deux endroits. Tout d'abord dans un pré sec, exposé en plein midi, à sous-sol morainique aussi argilo-sablo-calcaire, à 565 m. d'altitude, en touffes nombreuses, vigoureuses, richement fleuries, atteignant jusqu'à 60 et 70 cm. de hauteur; puis, plus haut, au bord d'un chemin de forêt, à 600 m. d'altitude, dans un bois de pins et de chênes, en un endroit découvert, deux touffes de 35 cm. de hauteur.

Voilà pour le terrain et l'exposition. Voyons maintenant les composants des associations formant la végétation de ces stations :

Aux Cadolles nous avons : *Bromus erectus*, *Festuca ovina*, *Potentilla Tabernæmontani*, *Plantago media*, *Carex caryophyllæ*, *Anthyllis vulneraria*, *Andropogon Ischæmon*, *Arabis hirsuta*, *Asperula glauca*, *Campanula rotundifolia*, *Galium Mollugo*, *Helianthemum Chamœcistus*, *Hieracium Pilosella*, *Myosotis hispida*, *Saxifraga tridactylites*, *Silene vulgaris*, *Veronica spicata*, *Thymus serpyllum*, *Kœleria cristata*, *Anthoxanthum odoratum*, *Carex montana*.

Aux Chanet l'association est la suivante : *Bromus erectus*, *Vicia Cracca*, *Coronilla varia*, *Festuca duriuscula*, *Helianthemum Chamœcistus*, *Silene vulgaris*, *Stachys rectus*, *Centaurea scabiosa*, *Galium Mollugo*, *Potentilla Tabernæmontani*, *Anthyllis vulneraria*, *Asperula glauca*, *Salvia pratensis*, *Medicago sativa*, *Convolvulus arvensis*, *Thymus serpyllum*, *Silene nutans*, *Medicago Lupulina*, *Plantago lanceolata*, *Sanguisorba minor*, *Sedum acre*, *Dactylis glomerata*, *Poa pratensis*, *Hypericum perforatum*, *Euphorbia cyparissias*, *Sedum album*, *Papaver Rhœas*, *Ajuga chamæpytis*, *Melandrium album*, *Satureja clinopodium*, *Anagallis arvensis*, *Capsella Bursa pastoris*, *Scabiosa Columbaria*.

La formation est ouverte, entre les touffes du gazon se trouvent souvent des mousses ou des lichens (*Peltigera*).

D'après Hegi, nous trouvons dans la région des collines de l'Elbe, près de Meissen : *Anthoxanthum odoratum*, *Andropogon Ischæmon*, *Anthericum Liliago*, *Anemone nigricans*, *Asperula glauca*, *Clematis recta*, *Cytisus nigricans*, *Peucedanum Cervaria*, *Verbascum Lychnitis*, *Odontites lutea*, *Centaurea Rhenana*, *Lactuca perennis*, etc.

Sur les montagnes qui encadrent le bassin de Vienne : *Kœleria gracilis*, *Festuca sulcata*, *Avena pratensis*, *Carex montana*, *C. humilis*, *Dianthus Carthusianorum*, *Anemone grandis*,

A. nigricans, *Adonis vernalis*, *Erysimum canescens*, *Geranium sanguineum*, *Trifolium alpestre*, *T. ochroleucum*, *Cytisus nigricans*, *C. Ratisbonensis*, *Coronilla varia*, *Laserpitium latifolium*, *Veronica Teucrium*, *Asperula glauca*, *Phyteuma orbiculare*, *Centaurea variegata*, *C. Rhenana*, *Hieracium Bauhini*, etc.

Gradmann, dans sa flore du Jura souabe, range notre espèce dans les plantes d'éboulis à côté de : *Anthemis tinctoria*, *Arabis hirsuta*, *Carduus defloratus*, *Crepis alpestris*, *Polygonatum officinale*, *Teucrium Botrys*, *T. Chamædrydrys*, *T. montanum*, *Thlaspi montanum*, *Vincetoxicum officinale*, *Melica ciliata*, *Sesleria cœrulea*.

Hegi indique pour les pâturages rocailleux de la Haute-Alsace : *Carex humilis*, *Hutchinsia petræa*, *Anemone Pulsatilla*, *Linum tenuifolium*, *Potentilla cinerea*, *Rosa pimpinellifolia*, *Peucedanum Alsaticum*, *Geranium sanguineum*, *Asperula glauca*, *Orobanche amethystina*, *Aster Lynosiris*, etc.

Christ, pour l'Isteinerklotz près de Bâle donne les accompagnants principaux suivants : *Stipa pennata*, *Melica ciliata*, *Alyssum montanum*, *Dictamnus albus*, *Trinia vulgaris*, *Lithospermum purpureo cœruleum*, *Staphylea pinnata*, etc.

Comme il est facile de s'en rendre compte, nos stations neuchâteloises paraissent des mieux caractérisées tant par leur exposition, que par leur sol et par leurs associations végétales; par conséquent nous sommes fondés à croire qu'elles sont parfaitement naturelles et qu'il n'y a point lieu de les taxer d'adventives. Nous ignorons parfaitement l'année de l'apparition de la plante au Chanet, mais ce qui est certain, c'est que de mémoire d'homme, le terrain où elle se trouve n'a pas changé de destination, il a toujours été un pré fauché régulièrement.

Par quelle voie *Asperula glauca* a-t-elle pénétré dans le Vignoble neuchâtelois? La station suisse la plus anciennement connue paraît être celle du Creux de Genthod, près de la maison Lullin (Genève), signalée en 1768 par Haller dans *Historia Stirpium Indigenarum Helvetiæ*, puis rappelée par Lamarck et de Candolle en 1805 et par Gaudin en 1828. Il semblerait donc que la voie rhodanienne fût la première à amener la plante en Suisse, mais il paraît non moins évident que ce fut surtout la vallée du Rhône qui en bénéficia, car, tandis qu'assez nombreuses sont les stations valaisannes, le Jura vaudois ignore l'Aspérule glauque, si ce n'est son apparition accidentelle à la gare d'Allaman et au bord d'une route à Rolle (Godet 1869).

En 1843, Koch indiqua la station de Bingen, près Bâle, dérivant sans doute de celle badoise de l'Istein connue depuis fort longtemps (Haller 1768). En 1869, Ducommun ne connaît encore que celles-là; Gremlin, en 1898, y ajoutait Schaffhouse et Berthoud, tandis qu'aujourd'hui la plante est signalée un peu partout en Suisse, mais très dispersée.

Il semble donc certain que l'immigration par la voie danubienne s'accomplit sensiblement plus tard.

Hegi considère que seules les stations rhodano-lémaniennes, rhétiques et jurassiques orientales rentrent dans l'aire géographique de l'espèce, celles du Plateau et du Jura central seraient adventives; Schinz et Keller émettent une opinion identique. Il semble, au premier abord, qu'ils aient parfaitement raison, car toutes ces dernières stations sont en effet celles d'anthropochores, ainsi, route près de Montbovon (Cottet), barrage près Fribourg (Wilczek), gare d'œnsingen (Soleure, Lüscher), Leuzingen (Soleure), adventif (Probst 1913), Zurich, près de la gare (Thellung 1885), etc. La multiplicité et la multiplication de ces stations, où malgré le caractère adventif la plante se maintient parfois depuis 30 ans, nous démontrent qu'*Asperula glauca* a trouvé un milieu à sa convenance dans notre pays.

Comme Hegi le dit fort bien, son aire de dispersion correspond assez bien avec celle de la culture de la vigne et il est probable qu'elle continuera à se répandre chez nous.

Ensuite, on abuse peut-être du mot adventif? Nous sommes de l'avis de Rübel, lorsque dans son résumé de phytogéographie écologique, il dit que l'action du «zoon» homme sur la dissémination des graines ne doit pas être jugée autrement que celle des animaux proprement dits. En effet, peu nous importe, qu'une semence nous soit arrivée de loin collée à la patte d'un oiseau de passage ou accrochée à un colis transporté par chemin de fer, car l'homme fait partie intégrante de la nature. Nos Rubiacées en général sont des zoochores, c'est-à-dire que leurs fruits, plus ou moins hérissés, sont destinés à être disséminés par les soins des animaux, homme y compris. C'est pourquoi, dès l'extension de notre réseau des chemins de fer, *Asperula glauca* a apparu à tant de stations nouvelles, surtout aux environs des gares. Elle a trouvé là un terrain vierge où elle a pu prendre pied, sa multiplication souterraine par rejets stériles l'avantage dans la lutte pour l'existence et c'est ainsi qu'elle peut s'y maintenir. Rappelons du reste que de telles stations sont d'un type parfaitement stepique, puisqu'elles sont des formations ouvertes, généralement

rocailleuses, arides et propres seulement à héberger une végétation xérophile. Notre station du Chanet nous paraît donc constituer le jalon méridional extrême de l'irradiation jurassique venue de Schaffhouse, puisque la plante manque totalement de Neuchâtel au Léman. *Asperula glauca* y a trouvé des conditions d'existence toutes semblables à celles des collines pontico-danubiennes et s'y est développée admirablement malgré la concurrence d'espèces, non moins bien adaptées, elle fait partie intégrante de l'association, le mot « adventif » n'a donc rien à voir ici.

Cette superbe station est du reste menacée, une partie a déjà souffert du transport de matériaux de construction et ce qui en reste est englobé dans le réseau des terrains à bâtir.

On pourrait se demander pourquoi *Asperula glauca* n'est pas plus répandue aux environs de Neuchâtel alors que les garides y occupent tant d'espace. C'est que venue très tard, elle n'a plus guère trouvé de places vides dans ces parages, et là où la formation est très ouverte, comme dans les nombreux « lapiez » de Tête-Plumée, la roche est à nu. Or, notre plante demande un sol assez profond et les terrains de ce genre sont occupés habituellement par des cultures fermées à *Asperula*.

Un fait intéressant à signaler encore c'est l'absence d'*Asperula cynanchica* des associations où se rencontre *Asperula glauca*, il semble que ces plantes s'excluent l'une l'autre. La première est abondante aux environs de Neuchâtel, elle y est indigène puisque sa patrie c'est l'Europe centro-méridionale. Nous avons là un de ces cas nombreux d'espèces d'un même genre qui ne sauraient croître côte à côte.

Asperula glauca du Chanet appartient à la var. *α grandiflora* Rouy.